



AMICALE DES AGENTS GENERAUX RETRAITES DU GROUPE AXA

107 rue Réaumur 75002 PARIS
(Association Loi 1901 – Siret n° 531 074 458 00013)

www.reussirsenior.fr

Le, jeudi 22 décembre 2022

Présent(e)s :

BENOIT Alain, BROSSARD Bernard, CARON François, MACQUEVICE Michel, MOUCHET Catherine, RETIF Anne-Marie, SCHIKELE Jean Luc.

AUREART François, OUDOT Maurice, PETIT Philippe, SCHMITT Michel, VIALARD Nadine.

Excusé(e)s :

CORMIER Marie Odile, TALLON Françoise.

COMPTE RENDU du 15/12/22

La réunion s'est tenue à Paris, rue Réaumur à 9h 30.

B BROSSARD ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun.

1 COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU 28/09/22

B BROSSARD rappelle le compte rendu du CA qui est sur le site dans la rubrique « compte rendu de bureau et CA » accessible aux membres du CA.

Ce compte rendu ne nécessite pas d'approbation, car il a été fait sur l'ancienne mandature.

2 FORMATION SIGAR/WEBLOG

Certains ont déjà eu une formation effectuée par Ronan ROMIEUX, Agea Senior, pour être habilités sur Sigar. F CARON indique la différence entre Sigar et Weblog et le site de Réussir.

Sigar est le site de gestion de toutes les amicales de région (dites ADR) et de compagnie (dites ADC).

Il permet, aussi, de mettre en place les cotisations, mais ce n'est pas un logiciel de comptabilité.

Chaque amicale se doit d'avoir son propre logiciel comptable.

Weblog est le site de consultation des amicales. Il ne permet aucune opération de gestion.

Reussir Senior est le site dédié à l'amicale de compagnie.

On peut créer des posts permettant de mettre des informations sous forme de fichiers aux formats Pdf.

On peut envoyer des newsletters aux membres.

3 REGLES DE FONCTIONNEMENT : COMPTABILITE, SITE INTERNET

3.1 COMPTABILITE

3.1.1 FONCTIONNEMENT

B BROSSARD rappelle les règles statutaires qui définissent la notion d'adhérent ou de non adhérent.

M MAQUEVICE donne les règles de fonctionnement des comptes bancaires BNP.

Nous sommes une seule entité juridique avec 6 comptes bancaires, mais qui sont totalement liés avec le compte principal.

Les frais de gestion qui sont sur les comptes de toutes les régions ont été renégociés avec la BNP et seront remboursés une fois par an, par le national (soit à ce jour 10€HT/mois).

3.1.2 BUDGET DES REGIONS

Un acompte de 800€ est versé en avril.

En octobre, il est versé le complément de 3€ adhérent à jour de cotisation.

Les manifestations des régions, ainsi que les réunions de bureau des régions restent à leurs charges. Lors des réunions et/ou sorties avec repas, avec les adhérents de la région, le national versera une participation de 15€ adhérent présent, sur présentation de la feuille d'émargement signée.

Si une manifestation exceptionnelle demande un budget dépassant la trésorerie de la région, le bureau national pourra intervenir pour participer aux frais (sous réserve de la validation par le bureau national).

Les régions sont libres de définir le montant de la participation qu'elles souhaitent prendre pour alléger le budget de chaque adhérent.

3.1.3 OPERATIONS BANCAIRES

Les virements sont préconisés pour la plupart de nos opérations.

Si on doit créer un bénéficiaire, pour faire un virement, il faut en informer le trésorier de l'amicale par SMS, pour qu'il puisse valider l'opération.

L'adhésion à Réussir Senior permet d'obtenir des réductions sur ses contrats, mais on ne peut plus vérifier que l'adhérent ayant cotisé une année et ne continuant pas d'adhérer perde le bénéfice des réductions.

Les règles RGPD ne permettent plus de croiser les fichiers.

3.2 COTISATIONS 2021 ET 2022 IMPAYEES

Les présidents de région demandent la liste des adhérents en défaut de paiement, pour relancer les retardataires.

F CARON fournira ces fichiers.

Si ceux-ci ne souhaitent plus adhérer, il faudra retourner la liste annotée pour qu'on ne garde pas des adhérents sans cotisation.

3.3 NOTE DE FRAIS

Il est proposé de modifier les remboursements de note de frais pour se caler avec ce qui est fait par Réussir actifs.

L'indemnité kilométrique passe de 0,40 à 0,50 €/km.

Le maximum de remboursement des frais d'hôtel est de 175€ y compris petit déjeuner et taxe de séjour pour les grandes métropoles telles que Paris, Lyon, Lille, Marseille, etc.), et de 150€ pour les autres villes.

4 APPELS DE COTISATIONS 2023

Les appels de cotisations partent début janvier.

F CARON fera un envoi par mail aux retraités et conjoints survivants.

F CARON enverra par courrier pour ceux n'ayant pas de mails.

Les sympathisants seront traités dans un second temps pour laisser le temps à A BENOIT d'encaisser les chèques de règlement qu'il a déjà en sa possession.

Le paiement de la cotisation génère l'envoi automatique d'un mail (pour ceux qui en ont un) avec une attestation de paiement à remettre à l'agent général qui gère les contrats de l'adhérent.

5 CONGRES 2023

Il se tient dans la région IDF qui invite.

Compte tenu de prix prohibitifs pratiqués à Paris et sa région, il a été décidé de choisir Compiègne comme lieu de notre futur congrès.

Celui-ci aura lieu le 28 septembre 2023. Le 29 septembre sera consacré à la visite de Compiègne et ses environs.

Le 27, les membres du CA et les vice-présidents de régions sont invités au CA qui a lieu l'après-midi à partir de 16 heures.

La nuitée du 27, ainsi que le repas du soir (avec les conjoints) sont pris en charge par RS.

C MOUCHET s'occupe des contacts avec les différents organismes pour le congrès 2023 et de son organisation.

F CARON s'occupe des réservations et du fichier.

Dès que l'on aura les devis et le projet des manifestations, ceux-ci seront soumis au CA.

Il restera à définir la participation financière prise en charge par Réussir Senior pour l'ensemble des adhérents.

6 ACTIONS 2023, NATIONAL / REGIONS

(information sur Bonjourhenry)

BonjourHenry est un assistant vocal du lien social. Pour plus d'information, www.bonjourhenry.com.

Le test est en cours.

P PETIT propose un autre intervenant qui pourrait aider les plus réfractaires aux nouvelles technologies.

Le président souhaite que chacun réfléchisse à des services et/ou actions supplémentaires proposés à nos adhérents; les réductions tarifaires sur nos contrats et organisations de voyages ne sont pas une fin en soi et d'autres actions peuvent être imaginées, notamment vers nos adhérents malades ou dépendants ou vers l'aide aux aidants.

7 BULLETIN REUSSIR SENIOR INFOS

AM RETIF informe le CA du travail colossal qui est nécessaire pour arriver à publier le bulletin semestriel.

Elle souhaite trouver un suppléant pour préparer l'avenir.

Les articles à publier doivent impérativement être transmis à J-60 jours.

B BROSSARD indique qu'il ne faut pas avoir des règles strictes quant aux nombres de pages, que la revue doit plutôt être une revue d'information.

Le choix de faire en juillet les régions et en janvier d'autres publications ne doit pas être un carcan.

Il faut pouvoir s'adapter en fonction des éléments de publication que l'on possède.

F CARON envoie le fichier des VIP pour vérifications, corrections ou ajout, ce qui permet ensuite d'envoyer le bulletin par voie électronique.

Il est important que chacun mette en forme sa rédaction et ses photos lors de la communication d'un article à faire paraître dans le bulletin ou sur le site internet. Ce n'est pas au secrétaire ou à la responsable du bulletin de ré-écrire les articles. A ce sujet, AM RETIF communiquera les règles de base à respecter.

8 FONDS DE SOLIDARITE

Fonds de solidarité et aidants sont des sujets sensibles. JL SCHIKELE indique que c'est au conseil d'administration de réfléchir à ce que nous voulons faire avec ce fonds. L'aide financière n'est pas forcément la seule aide possible.

AM RETIF indique que la Cavamac a également un fonds bien doté.

B BROSSARD indique que nous n'avons pas à nous substituer à la Cavamac par exemple, mais à informer les adhérents qui sont présumés avoir besoin d'aide

L'un de nous doit préparer une communication qui sera envoyée aux adhérents.

9 SANTE

J Chretienne, nouveau référent pour la complémentaire santé s'est présenté par viso, puisqu'il ne pouvait pas être présent à notre réunion.

Avant d'être retraité, il a été inspecteur en assurances collectives, puis agent général d'assurances. Il connaît très bien son sujet.

Il nous a fait part des contacts très divers qu'il reçoit déjà, concernant des questions sur la complémentaire santé : adhésions, remboursements, fonctionnements, prises en charge, etc...

10 NOUVELLE PLAQUETTE DE PRESENTATION

F CARON présente la plaquette existante datant de 2015 et non utilisée.

Il existe une plaquette d'Agéa Senior et F CARON a commencé à bâtir une nouvelle plaquette pour Réussir Senior qui servira de fiche d'information pour les futurs adhérents.

Cette ébauche sera transmise aux membres du CA pour qu'ils apportent leurs lumières et que nous finalisions une plaquette sur un format A4 recto verso.



11 VOYAGES

M OUDOT présente le voyage du Maroc qui aura lieu en mars 2023.

M SCHMITT informe que sa région organise des voyages entre actifs et retraités sur de courts séjours et que cette formule fonctionne bien.

Il se propose de partager cela avec M OUDOT.

12 QUESTIONS DIVERSES : DELEGUE PECHEUR

12.1 RENTE AXIVA

F AUREART demande ce qu'il en est pour la revalorisation de la rente Axiva.

La rente concerne environ 400 retraités.

B BROSSARD répond que le dossier est porté par J. BIGOT ,Réussir Senior. Il est entre les mains d'Axa et qu'à ce jour aucune réponse favorable n'a été apportée.

12.2 SYMPATHISANTS

M SCHMITT demande que les nouvelles premières adhésions de sympathisants soient reversées à 50% sur le compte des régions concernées.

Le CA valide cette proposition.

12.3 PECHEUR PECHE

C'est un correspondant Agea région qui doit s'occuper des futurs retraités.

La réunion se clôture à 16h00

François CARON
Secrétaire général

